

Réaménagement du bourg - CR Réunion du 14 avril 2021

L'option 1 de la précédente réunion ayant été validée par le comité dédié au sein de l'équipe municipale, le groupe poursuit ses travaux de détail et priorisation des chantiers. Lydia précise qu'il s'agit de monter un dossier d'aménagement global présentant des chantiers sur plusieurs années, mais aussi demande au groupe quelle priorité elle doit afficher dès le 15 mai prochain dans le cadre du dossier de demande d'aide budgétaire 2021-2027.

- Poursuite des délibérations sur les différents chantiers à mener : les points 7 à 11 ont été ajoutés dans le tableau ci-dessous, permettant ainsi d'avoir une vision globale de l'ensemble des chantiers à mener.

OPTION 1	Déplacements piétons/vélos sécurisés dans le bourg	Accès sécurisé au bar épicerie	Jouir d'un espace extérieur public, collectif et convivial	Pouvoir accéder à l'épicerie sans passer par le bar	Pouvoir s'arrêter pour une course rapide à l'épicerie (acheter son pain...) ou pour boire un coup	En tant que touriste de passage (voiture, camping car), avoir envie de s'arrêter, se sentir accueilli	Disposer d'un espace pour un marché ou des événements extérieurs	Favoriser les loisirs d'extérieurs (ou semi-couverts) pour tous les âges (boulodrome, aire de jeux...)	Un bourg attrayant : - qu'on visite à pied - une signalétique compréhensible - reliant des sites aujourd'hui éparpillés (église, mairie, bibliothèque...)	Un bourg végétalisé
1 Une zone piétonne devant le bar/épicerie, fermée depuis la D20 jusqu'au mur ouest de Ty An Holl										
Des places de parking le long de la D20 au niveau de										

l'épicerie (en latéral ou en épi)										
2 Terrasse du bar au sud et à l'ouest										
3 L'entrée de la salle Ty Anholl par les ouvertures latérales (côté ouest)									 L'accès par les portes latérales est inclus dans la zone piétonne	
4 Une halle couverte à la place du hangar										
5 Positionnement de l'arrêt du car et réalisation d'un petit parking sur le côté est de la D20 en face de la bibliothèque	 A compléter par un passage / un cheminement piétons le long de la D20									
6 La sortie du grand parking s'effectue par la rue existante derrière le										

lotissement										
6 bis La sortie du grand parking s'effectue par un nouvel accès le long du boulo-drome, vers l'école et la route de Pleubian								 Etudier la cohabitation avec les espaces de loisirs		
7 Réaménagement de la salle Ty An Holl (*)										
8 Végétalisation du bourg (*)										
9 Déplacement du monument aux morts (*)	<i>Préciser les bénéfices réels attendus de ce chantier</i>									
10 Réfection de la toiture de l'église	<i>Chantier obligatoire</i>									
11 Réhabilitation des bâtiments communaux	<i>Préciser les bénéfices réels attendus de ce chantier</i>									

- Le groupe précise qu'en tous les cas le chantier de réduction de la vitesse et de sécurisation des cheminements dans le bourg doit être mené avec les précisions suivantes :

- Rétrécissement de la D20
- Trottoirs dans la rue des écoles : sur le côté grande courbe ou sur le côté intérieur de la courbe avec un cheminement protégé
- Accès vers le bourg : un travail complémentaire est à mener sur les cheminements piétons/vélos entre les lotissements, les quartiers et le bourg. (Lister les accès et les faire apparaître sur les plans de la commune). Faire apparaître ces sujets comme postes autofinancés sur le dossier de financement

Précisions sur quelques points du tableau :

(*) 7 : Salle Ty An Holl

- La structure interne est en excellent état, mais des ponts thermiques. Imaginer un bardage bois extérieur pour une meilleure isolation
- Revoir les éclairages
- Salle énergivore

(*) 8 : Végétalisation

C'est un chantier en tant que tel. Planter des arbres, réaliser des jardinières en bois... Des arbres pourraient être ajoutés sur le parking, sans le bouleverser totalement. Garder du bitume sur le parking pour les enfants qui font du roller et du vélo.

(*) 9 : Monument aux morts

Coût : 2500 euros. A mettre ou pas dans le projet : peu d'importance. Mais grand impact auprès des citoyens. Il y a consensus avec les associations sur l'utilité du déplacement.